



Maîtriser votre consommation



Vendredi 28 mai 2010, les voisins font la fête



### Au cœur de notre ville des habitations à loyer modéré

Il faut revenir aux sources de notre histoire. Les HLM sont des logements accessibles pour tous ceux qui en ont besoin, où il fait bon vivre ensemble.

Il revient à chacun de faire en sorte que cette belle ambition soit possible. D'abord aux décideurs à travers les programmes de construction, de réhabilitation, d'entretien ; aussi aux équipes chargées au quotidien d'assurer le suivi des projets, l'écoute et l'accompagnement auprès des habitants. Enfin aux locataires eux mêmes parce qu'ils contribuent à la qualité de la ville, de leur environnement.

L'Office auxerrois de l'habitat et la ville sont liés parce que la gestion urbaine de proximité concerne chacune et chacun d'entre nous.

Réfléchissons-y ensemble

Jacques Hoslo

Adjoint au maire d'Auxerre  
Président de l'Office Auxerrois de l'Habitat



### Anniversaire : l'Office auxerrois de l'habitat a 80 ans

**Comme toutes les villes de France, Auxerre a connu une grave crise du logement au début du 20<sup>e</sup> siècle. S'appuyant sur la Loi Loucheur, le conseil municipal décide la création d'un Office Public d'Habitations à Bon Marché lors de sa réunion du 7 octobre 1929. C'est le début d'une aventure qui dure depuis 80 ans au service du bien-être des Auxerrois.**

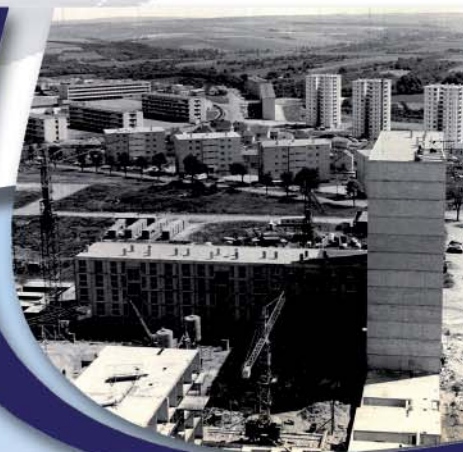
Le Président de la République, Gaston Doumergue, promulgue un décret qui crée l'Office Public d'Habitations à Bon Marché de la Ville d'Auxerre le 16 février 1930. La première réunion du Conseil d'Administration de l'Office se déroule le 17 juillet 1930 à la Mairie. C'est au cours de cette réunion que sera prise la décision de construire les 142 logements du quartier des Boussicats qui seront inaugurés le 18 novembre 1933.

#### Les grands ensembles

Les années 60/70 seront les années des grands ensembles avec la construction des quartiers Sainte Geneviève (1964/70) - notre illustration - et Saint Siméon (1969/79). La décennie suivante va voir l'Office auxerrois de l'habitat intervenir en centre ville par la réhabilitation d'anciens bâtiments comme l'immeuble Babay, sur les quais, qui deviendra la Résidence St Nicolas (1987).

#### Des agences de proximité

En 2003, l'Office Public Municipal de la Ville d'Auxerre devient l'Office auxerrois de l'habitat et mise sur la proximité pour la gestion de son patrimoine avec la mise en place des 4 agences. Il concrétise les objectifs de l'ANRU avec la restructuration du quartier des Brichères (2005), la démolition des Brichères Tours (30 juin 2007), la démolition de l'immeuble porche (novembre 2009). Parallèlement, l'Office diversifie ses activités en proposant des logements en «Location Accession» et en mettant en vente des terrains à bâtir. Quant à ses compétences qui se limitaient initialement à la commune d'Auxerre, elles s'exercent aujourd'hui prioritairement sur l'auxerrois et au delà. Retrouvez l'historique complet sur notre site internet [www.habitatauxerrois.fr](http://www.habitatauxerrois.fr)





#### Entretien du patrimoine

##### Ravalement des façades

Des opérations de traitements esthétiques des façades vont être lancées : résidence de Normandie, quartier des Rosoirs bâtiment 1, quartier Saint Gervais entrées 6 à 10 rue Magellan.

##### Peinture des menuiseries extérieures

Les peintures des menuiseries extérieures des résidences Saint Pèlerin, des Tanneurs et Sous-Murs, vont être reprises au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2010.

##### Parties communes

Les peintures intérieures des parties communes, halls, paliers, cages d'escaliers, vont être refaites dans les résidences Saint Pèlerin et Alexandre Marie. Au 2 rue Magellan, quartier Saint Gervais (entrée 7 à 10) la même intervention aura lieu avec en plus la réfection des revêtements de sols des marches et paliers d'escaliers.

##### Chauffe-bains

A partir du mois de juin, les chauffe-bains de la résidence de la Bahia, au 39 bd Lyautey (entrées 70 à 140) ainsi que ceux de la rue du Dr Schweitzer du quartier des Plattes et de la rue d'Austerlitz du quartier des Rosoirs vont être changés.

##### Ascenseurs

La poursuite de la mise en conformité des ascenseurs des quartiers Sainte Geneviève et Saint Siméon débutera avant l'été.

##### Étanchéité des toitures

L'étanchéité des toitures des immeubles 6 et 11 allée Heurtebise, 6 et 8 allée de la Colemine et 7 allée des Palmes, quartier Saint Siméon va être refaite.

##### Interphones

Les interphones des entrées 43 et 46 rue Cézanne, et 68, 69, 78, 80, 81 avenue Delacroix, quartier Sainte Geneviève vont être changés. Il en sera de même pour l'entrée 8 au 9 rue d'Éléna, quartier des Rosoirs ainsi que pour l'entrée 1 place du Cadran aux Piedalloues.

## Maîtriser votre consommation pour maîtriser vos dépenses

La semaine du développement durable vient de se terminer. L'Office auxerrois de l'habitat s'est mobilisé au travers d'une action « les ateliers du développement durable » à l'agence Sainte Geneviève. Nous complétons votre information avec notre dossier pour vous aider à réduire vos consommations au quotidien.

En complément de votre loyer, vous payez des charges pour votre logement : électricité, chauffage et eau. Nous vous proposons pour ces trois thématiques quelques conseils afin de faire des économies.

#### Maîtriser l'électricité

Je change mes ampoules et j'éteins systématiquement la lumière en sortant des pièces.

J'évite le mode veille pour mes appareils audiovisuels ; cette pratique consomme de l'électricité inutilement.

#### A savoir

Les ampoules basse consommation consomment 5 fois moins d'énergie et durent 8 fois plus longtemps que les ampoules à incandescence.

Lors du renouvellement de vos appareils électroménagers choisissez la classe A qui vous garantit une consommation d'électricité 3 fois moins élevée.

#### Maîtriser la chaleur

Une chaudière bien entretenue, des radiateurs bien réglés, de l'eau bien chauffée, ce sont des euros économisés. Il est important de respecter les rendez-vous fixés par le prestataire qui entretient votre système de chauffage.

Si vous constatez une anomalie dans le fonctionnement de votre chauffage, prenez contact avec votre agence. Lors de vos absences, durant la journée ou le week-end, vous pouvez réduire la température de votre logement.

La nuit, fermez les volets et rideaux de toutes vos pièces.

#### A savoir

Veillez à ne pas placer vos meubles devant les radiateurs, cela gêne la bonne diffusion de la chaleur dans la pièce.

Ce n'est pas parce qu'il fait froid dehors qu'il faut surchauffer son intérieur. Une température constante de 19°C est suffisante. Si votre logement est équipé d'un thermostat, utilisez-le.

#### Maîtriser l'eau

Ne laissez pas couler l'eau inutilement que ce soit dans la salle de bain ou dans la cuisine. Remplissez l'évier ou le lavabo, vous maîtriserez mieux vos dépenses.

#### A savoir

L'étiquette « info énergie » vous indique, comme pour l'électricité, la consommation d'eau de votre lave-linge ou lave-vaisselle. La classe D consomme toujours plus d'eau ou d'électricité, alors préférez un appareil de classe A.

19°C = température confortable  
1°C de plus = 7% d'énergie supplémentaire consommée.



#### Votre interlocuteur privilégié

#### Le chargé de clientèle

Référent, voire conseiller, le chargé de clientèle est à votre écoute tout au long de votre vie de locataire, du jour de la première visite du logement à l'état des lieux de sortie.

Le chargé de clientèle est l'interlocuteur privilégié du locataire. Il lui fait visiter le logement qui lui a été attribué. Le chargé de clientèle fait signer le contrat de location et remet les clés. Il sera ensuite le référent à qui tous les problèmes locatifs rencontrés dans la vie quotidienne sont posés.

« C'est un travail de gestion administrative où le côté purement administratif doit faire place à une relation humaine basée sur la confiance. Il est plus facile de résoudre les problèmes quand il règne une certaine convivialité » souligne Mounira Mokrani, chargée de clientèle.

Quel que soit le problème rencontré le locataire peut s'adresser à son chargé de clientèle. C'est également lui qui reçoit le préavis de départ. Il effectue la visite conseil puis l'état des lieux de sortie. Il assure le suivi des travaux de remise en état du logement. Sa mission auprès du locataire sortant se termine avec la réalisation de l'arrêté de compte.

« C'est un travail très intense, varié, qui varie avec chaque locataire et dont l'aspect humain est insoupçonné » conclut Mounira.

# 10 conseils pour une fête réussie

## 1. Utilisez le kit de communication de la Fête des Voisins

Récupérez les affiches, invitations et tracts, auprès de votre mairie, de votre bailleur social, d'une association partenaire de notre Fête, ou encore dans toutes les enseignes du Groupe Carrefour, pour les disposer dans le hall de votre immeuble, dans les ascenseurs, dans votre lotissement. Vous pouvez aussi les télécharger sur [www.immeublesenfete.com](http://www.immeublesenfete.com) pour les personnaliser avec l'heure et le lieu de la fête. Il ne vous reste plus qu'à les distribuer dans les boîtes aux lettres de vos voisins !

## 2. Parlez-en à vos voisins, au gardien, au conseil de quartier

Le meilleur moyen de faire venir du monde à la Fête des Voisins, c'est d'en parler autour de vous et d'impliquer vos voisins dans la préparation. Répartissez-vous les tâches, partagez vos idées, discutez-en. Privilégiez la concertation et la préparation en commun.

## 3. Trouvez le bon lieu pour la Fête

De préférence, installez la fête dans les parties communes de l'immeuble (cour, entrée, hall, porche, jardin...) ou dans votre lotissement.

Si vous n'avez aucun lieu disponible dans l'immeuble, il est possible d'organiser la fête sur le trottoir ou dans la rue, en ayant préalablement demandé l'autorisation à la mairie ou au bailleur social 1 mois avant la fête. Pensez à prévoir des solutions de repli en cas de mauvais temps.

## 4. Installation du buffet

Pensez au matériel pour installer le buffet (tréteaux, planches, tables) et aux sièges, notamment pour les personnes âgées. Mairies et bailleurs sociaux peuvent peut-être prêter du matériel.

## 5. Les boissons et l'alimentation

Prévoyez des boissons, de quoi grignoter : gâteaux apéritifs, légumes crus, charcuteries, amuse-gueule, etc...

Le mieux est que chacun apporte sa contribution à la constitution du buffet : spécialités exotiques et régionales, recettes familiales.

## 6. N'oubliez pas les enfants

Les enfants sont toujours heureux de participer ; c'est aussi leur Fête. Ne les oubliez pas dans l'organisation, pourquoi ne pas les faire participer à la préparation ? Ils pourraient vous surprendre. N'hésitez pas à prévoir : bonbons, ballons, jeux et animations.

## 7. Faites connaissance entre Voisins

Le but est de mieux connaître ses voisins, présentez-vous mutuellement, écrivez les noms des participants sur les badges Fête des Voisins, allez chercher ceux qui restent à l'écart...

## 8. Organisez, animez la Fête des Voisins

Vous pouvez former un comité d'organisation, faire une réunion préparatoire. Le jour J répartissez-vous les tâches et mettez les T-shirts Fête des Voisins !

## 9. Soignez l'ambiance

N'oubliez pas la décoration (ballons Fête des Voisins, articles de table de nos sponsors) et la musique. Attention à ne pas importuner les voisins qui ne participeraient pas à la fête.

## 10. La Fête des Voisins, c'est toute l'année !

Découvrez les bons côtés d'être à côté avec le programme VOISINS SOLIDAIRES [www.voisinssolidaires.fr](http://www.voisinssolidaires.fr)

**la fête**  
des  
**voisins**  
Immeubles en fête



COUPON COMMANDE AU DOS



Cette année, la Fête des Voisins se déroulera un vendredi au lieu du traditionnel mardi. Voilà une raison de plus pour organiser dans chaque entrée une fête conviviale.

### Et si j'invitais mes voisins à prendre un verre ?

Chaque locataire peut être l'acteur de ce renouveau de la convivialité en invitant ses voisins à prendre un verre dans le hall de l'immeuble, la cour, voire la rue. Du simple verre échangé au repas plus élaboré, tout peut être motif de réunion entre voisins et contribuer à la réussite de cette journée.

Mieux vivre ensemble, c'est bien-sûr un environnement de bonne qualité, mais ce sont surtout des rapports humains chaleureux. Cette année encore, il vous appartiendra de faire de la « Fête des Voisins », la fête de la convivialité.

### La Fête des Voisins, c'est le vendredi 28 mai

Battre en brèche l'isolement, vaincre l'indifférence et l'anonymat, créer des liens de solidarité et voir s'établir le dialogue entre les habitants d'un immeuble ou d'un quartier, tels sont les objectifs de l'opération «Fête des Voisins»

qui fête cette année ses 10 ans d'existence. Créée en 1999, cette opération nationale rassemblait à l'époque près de 10 000 participants. En mai 2009, ce sont 6,5 millions de voisins qui se sont retrouvés pour faire la fête, dialoguer et apprendre à vivre ensemble. Ce vendredi 28 mai 2010, vous pouvez battre ce record.

### L'Office auxerrois de l'habitat

Comme chaque année, l'Office auxerrois de l'habitat soutiendra vos initiatives en vous fournissant le matériel nécessaire (tables, chaises,...) à la réussite de votre soirée. Pour cela, vous devez retourner le coupon réponse ci-dessous avant le 30 avril 2010 dernier délai.

**Attention, les matériels seront sous l'entière responsabilité des demandeurs jusqu'au lundi 31 mai matin.**

## COUPON REPONSE



### COMMANDE DE MATERIEL

#### à retourner à

Office auxerrois de l'habitat  
Service Communication  
Opération «Fête des Voisins»  
12 avenue des Brichères - BP 357 - 89006 Auxerre Cedex



Nom et prénom du demandeur ..... Adresse .....

n° téléphone .....

Nbre de plateaux (4m de long) ..... Tréteaux (3 par plateaux) ..... Chaises .....

Kit de communication (invitation, affiches,...)

Kit évènement (ballons, gobelets, Tshirt,...)

signature

**ATTENTION** : le matériel demandé sera sous l'entière responsabilité du demandeur du vendredi 28 mai, jour de la livraison, au lundi 31 matin, jour de la récupération des matériels

**TOUTE COMMANDE PASSEE APRES LE 30 AVRIL 2010 NE POURRA ÊTRE PRISE EN COMPTE**

 **agenda**

**Bourse aux vêtements**

**Une vente spéciale puériculture en avril**

La bourse aux vêtements des Hauts d'Auxerre organise une vente spécialement réservée à la puériculture dans ses locaux du 66 avenue Delacroix. Le dépôt des objets se fera le mercredi 21 avril de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00. La vente sera ouverte le jeudi 22 avril de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 ainsi que le samedi 24 avril de 9h00 à 12h00.

**Fête des voisins**

Vendredi 28 mai 2010, les voisins font la fête. Cette année encore, l'Office auxerrois de l'habitat soutiendra matériellement les initiatives que vous prendrez pour animer cette soirée. L'objectif étant que chacun d'entre vous soit à l'initiative d'un moment de convivialité, du simple gâteau partagé dans votre entrée d'immeuble au repas plus festif.

**Balcons fleuris**

**La nouvelle édition se prépare dès maintenant**

Comme chaque année, l'Office organisera cet été le concours des fenêtres, balcons et jardins fleuris. Rappelons que ce concours est ouvert à toutes et à tous sans inscription préalable et est doté de nombreux lots.

Contact : office@habitatauxerrois.fr

 **votre agence**



**Norme Bâtiment Basse Consommation**

**La recherche des économies d'énergie pour une meilleure maîtrise des charges est une des priorités de l'Office auxerrois de l'habitat lors du lancement des nouvelles opérations de construction. Le Bâtiment Basse Consommation permet de répondre à cette double nécessité.**

Le label Bâtiment Basse Consommation (BBC) s'obtient par le respect de la norme qui fixe une exigence énergétique. Pour notre département, le coefficient de « rigueur climatique » fixe une exigence énergétique à 65 kWhep/m<sup>2</sup>SHON/an\*. La construction de 4 pavillons à Sauvigny le Bois par notre organisme sera réalisée dans le cadre des normes BBC - Notre illustration -

Les consommations prises en compte dans le calcul concernent le chauffage, l'eau chaude sanitaire, l'éclairage et les auxiliaires de chauffage et de ventilation. Toutes les techniques permettant de diminuer ces consommations peuvent être mises en œuvre dans la réalisation d'une construction BBC : panneau solaire, pompe à chaleur, triple vitrage, nouveaux isolants... De l'extérieur, nos constructions labellisées BBC ne présenteront aucunes dif-

férences de conception. Ces changements seront visibles uniquement au travers des aménagements techniques à l'intérieur des appartements ou maisons.

**Le label basse consommation - rénovation**

Pour la réhabilitation des bâtiments déjà existants, un label basse consommation - rénovation a été établi. Il atteste la conformité des travaux de rénovation à un cahier des charges qui intègre les exigences de la réglementation thermique des bâtiments : respect d'un niveau minimal de performance énergétique globale et de confort d'été et modalités de contrôle. Pour obtenir ce label, les logements rénovés devront afficher une consommation d'énergie entre 64 et 120 kWh\*/m<sup>2</sup>/an.

\* kWhep : unité de mesure de l'énergie primaire par m<sup>2</sup> de Surface Hors Oeuvre Nette (SHON) par an.